



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE  
RAMBOUILLET  
COMMUNE DU  
PERRAY-EN-YVELINES

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-27

Séance du 10/04/2025

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 19

Nombre de suffrages : 28

Date de convocation

04/04/2025

Date d'affichage

04/04/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

15/04/2025

et publication du :

15/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

#### Etaient présents :

Mme AUGER Nadia, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, Mme COURTILLET Véronique, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme DOIREAU Florence, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, M. RODIER David, M. VIN Jean-Claude

#### Procuration(s) :

Mme GROSSE Marie-France donne pouvoir à Mme AUGER Nadia, M. BARON Jean-Louis donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, Mme LE MINDU Isabelle donne pouvoir à Mme GALLET Laurence, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. PONT Damien, Mme BOURABA Jessica donne pouvoir à Mme LAHITTE Chantal, M. CHAIGNON Jean-Michel donne pouvoir à M. BONDON Pierre, M. TESSIER Pierre donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à Mme GABIOU Carole, Mme RANGER Michelle donne pouvoir à M. MERCIER Dany

#### Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie

#### Etai(ent) excusé(s) :

M. BARON Jean-Louis, Mme BOURABA Jessica, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. DESERT Thomas, Mme GROSSE Marie-France, Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric, Mme RANGER Michelle, M. TESSIER Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Mme COURTILLET Véronique

**Objet : Affaires financières - Affectation du résultat - Exercice 2024 - Budget commune**

**VU** le Code des Collectivités Territoriales, notamment des articles L 2311-5 ;

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

VU le Compte de Gestion 2024 ;  
 VU le Compte Administratif 2024 ;  
 VU les résultats de l'exercice budgétaire 2024 comme ci-après,  
 Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré le compte administratif statuant sur les résultats de l'exercice, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

		FONCTIONNEMENT
A	Résultat de l'exercice	1 738 062,84 €
B	Résultats antérieurs reportés (002 du compte administratif)	4 752 527,94 €
<b>C</b>	<b>Total à affecter</b>	<b>6 490 590,78 €</b>
		INVESTISSEMENT
D	Résultat de l'exercice	2 908 102,24 €
E	Résultats antérieurs reportés (001 au compte administratif)	- 671 709,87 €
F	Résultat cumulé	2 236 392,37 €
G	Solde des restes à réaliser	- 1 380 734,62 €
<b>H</b>	<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>855 657,75 €</b>
		AFFECTATION
I1	Affectation au 1068 (couverture montant F obligatoire)	- €
I3	Affectation au 1068 (mise en réserve)	- €
<b>I</b>	<b>Affectation au 1068 (I1 + I2)</b>	<b>- €</b>
<b>J</b>	<b>Report en fonctionnement R002 (C-I3)</b>	<b>6 490 590,78 €</b>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.  
 Fait au Perray-en-Yvelines  
 Le 11 avril 2025



Maire,  
 Geoffroy BAX DE KEATING